

COMPTE RENDU REUNION du 23 MAI 2017

Présents : T. Peycéré (TP), P. Cano (PC), P Pécapéra (PP), S. Vergès (SV), J-P C. Pellefigue

Absent excusé : Rouillon (JPR) - procuration à S Vergès
D. Vialade (DV), procuration à T Peycéré

Secrétaire de séance : S. Vergès

Début de la séance : 18h45

Ordre du jour :

- Validation CR des 21 mars et 04 avril
- Nomination Coordonnateur Recensement
- Point élections législatives
- Questions diverses

Mme le Maire ajoute un point à l'ordre du jour

- Nomination des délégués pour le nouveau syndicat SMGAA
- et ouvre la séance par le point 1 de l'ordre du jour

- **VALIDATION CR des 21 mars et 04 avril**

Pas de remarques - **CR validés**

- **RECENSEMENT**

Le prochain recensement de la population aura lieu début 2018.

Il convient aujourd'hui de nommer par arrêté un coordonnateur communal et son suppléant. Le coordonnateur sera responsable de la préparation , de la réalisation et de la collecte du recensement.

Chaque personne pourra répondre aux questionnaires du recensement par internet. La Mairie mettra à disposition les moyens techniques nécessaires aux personnes qui n'ont pas internet et qui souhaitent répondre par ce biais.

Mme le Maire se porte volontaire pour être coordonnatrice.

Patrice CANO, coordonnateur suppléant.

Le conseil arrête ce choix.

- **SYNDICAT MIXTE DE GESTION ADOUR AFFLUENTS (SMGAA)**

Mme la Maire ajoute ce point à l'ordre du jour car le SMGAA a envoyé un courrier après l'envoi des convocations.

Issu de la fusion des 3 syndicats SMAAA, SAE et SIVU du Lees et affluents, ce nouveau syndicat doit élire les nouveaux membres du bureau le 24/05.

Aussi, le conseil doit nommer par délibération 1 délégué titulaire et 1 suppléant.

C Pellefigue, déjà délégué, se représente comme titulaire.
JP Rouillon étant absent, S Vergès propose d'être suppléante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve** la proposition ci-dessus à l'unanimité

- **ELECTIONS LEGISLATIVES**

12 candidats sont positionnés sur notre circonscription.

Mme DUBIE (Prg) et Mme STARICKY (République en Marche) sont venues à la rencontre des élus et habitants.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **Espaces verts**

Suite au contrat d'entretien non renouvelé par l'entreprise des espaces verts, Mme le Maire présente au conseil les différents devis reçus à ce jour.

Il s'agit de l'entretien courant des espaces verts de la salle des fêtes - bords de route - cimetière et aussi occasionnel - ruisseaux-sous bois..

Sur les 4 propositions faites, 1 a été retenue. Mr Marie Nicolas entretiendra à compter de ce jour les espaces verts de la commune.

- **Arrêté**

SV rappelle que Mr Boyrie avait demandé à la commune de prendre un arrêté pour les panneaux de police que nous avons installé. A prendre donc.

- **Divers**

Il reste quelques petits travaux à effectuer :

* au logement communal : grille de défense-grille aération

* suite aux travaux des wc, mettre en place des têtes de cloison à la salle des fêtes.

L'entreprise Lerda vient le 7/06.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 19h30.